

**Compte rendu du Comité conjoint de l'Aide financière
aux études du 12 mars 2014**

Présences :

Mesdames :

Claude Boutin
Nathalie Dubé
Doris Gervais
Ginette Gervais
Lise Lallemand
Carole Martel
Stéphanie Sarik

Messieurs :

Simon Boucher-Doddridge
Francis Brousseau
Yvon Doyle
Gilles Godin
Mario Godin
Yves Trudeau

Absents :

Marili Desrochers

Invités :

Maxime Chevrier-Andrews

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Présentation :
 - Des membres du Comité conjoint
 - Du directeur des services à la clientèle et de l'attribution
 - Du directeur de la gestion des prêts
3. Adoption du compte-rendu du 21 mai 2013
4. Éléments de suivi de la rencontre du 21 mai 2013 :
 - a- Extrafe
 - b- Formation à distance
 - c- Mandat du comité - mise à jour et représentativité
 - d- Entente de collaboration
 - e- Dépenses admissibles - matériel scolaire - matériel informatique
 - f- Admissibilité des étudiants réputés temps plein
 - g- Rapport du comité d'examen de dérogation
5. Impact de la création du MESRST
6. « Focus group » Simulateur de calcul
7. Article 9 de la LAFE
8. Année préparatoire exigée dans certains programmes universitaires
9. Réflexion sur la possibilité de considérer la progression de l'étudiant aux fins de l'attribution de l'aide financière
10. Suites des rencontres d'échanges de la DSCA avec les partenaires des universités et des collèges les 29 et 30 octobre 2013
11. Mise à jour du protocole d'entente :
 - Les besoins de formation
 - Les rencontres annuelles des responsables
 - Le service en ligne des partenaires

12. Formulaire de déficience fonctionnelle majeure (DFM) pour versement sous forme de bourses et allocations pour besoins particuliers

13. Fonds de dépannage dans les bureaux d'aide

14. Varia

Carole Martel : a) Nouvelle directive pour les contraintes de cours
 b) Confirmation des renseignements scolaires durant l'été
 c) Demande de participation

Gilles Godin : d) Confirmation du statut d'abandon

Ginette Gervais : e) Indexation des prêts maximums pour les attestations
 d'études collégiale

1- Mot de bienvenue

Madame Lise Lallemand, sous-ministre adjointe à l'aide financière aux études et à la gouvernance interne des ressources souhaite la bienvenue aux membres.

2- Présentation

Présentation des membres du comité. Lise Lallemand présente Mario Godin, directeur du service à la clientèle et de l'attribution et Yvon Doyle, directeur de la gestion des prêts. Elle leur demande de faire état des changements apportés dans leur direction respective.

3- Adoption du compte-rendu du 21 mai 2013

Ginette Gervais propose un ajustement à apporter à la page 5, soit, préciser au point 3 - Vision et orientation, la période concernée « de 2010 à 2013 ».

4- Éléments de suivi de la rencontre du 21 mai 2013

a) **Extrafa** : Mario Godin mentionne que l'information mise sur l'Extrafa sera revue, la collaboration des membres du comité sera également sollicitée. Il précise que d'ici juin 2014 des interventions seront faites.

Suivi de la part de Mario Godin

b) **Formation à distance - formation professionnelle** : Simon Boucher-Doddridge mentionne qu'une des solutions possibles à cette problématique est l'instauration d'un critère de réussite. Ce critère serait appliqué à l'ensemble du programme de prêts et bourses et non seulement à la formation professionnelle. M. Boucher-Doddridge informe les membres du comité qu'ils seront consultés lorsqu'une proposition aura été élaborée comme base de travail par son équipe. Il précise que cette solution nécessite une modification à la loi sur l'AFE, ce qui ajoute au délai éventuel d'implantation.

Suivi de la part de Simon Boucher-Doddridge

Il est fait mention également que des travaux portant sur la couverture des étudiants à distance pourraient être entrepris et que les travaux du chantier sur l'offre de formation collégiale pourraient influencer la formation à distance. Cet aspect sera pris en compte dans les réflexions. À cet effet, Carole Martel se demande si l'ensemble du rapport sera pris en compte, par exemple, la mobilité. Lise Lallemand précise que les éléments concernant l'AFE seront pris en compte dans l'éventualité où des travaux seraient amorcés.

Yves Trudeau suggère une collaboration des membres du comité puisque les règles ne sont pas toutes les mêmes, et ce, pour les universités, les collèges et la formation professionnelle dans les commissions scolaires.

Carole Martel mentionne qu'elle ne voudrait pas que ce critère crée un précédent. Simon Boucher-Doddridge précise que l'objectif est d'éliminer les personnes qui n'ont pas la volonté de diplômé. À ceci, Francis Brousseau approuve la mise en place d'un tel critère et propose également, la mise en place d'un critère de capacité permettant ainsi d'éviter les abandons et les échecs.

Stéphanie Sarik approuve et précise que c'est apprécié de vouloir viser de diriger le programme vers ceux et celles qui veulent réussir.

c) Mandat du comité - mise à jour et représentativité

Des ajustements sont proposés :

- Enlever le représentant du réseau de l'université du Québec;
- Changer un pour deux représentants de l'association québécoise des responsables d'aide financière des universités;
- Changer « directrice » pour « directeur »

Gilles Godin s'engage à faire des suggestions aux membres du comité sur les personnes qui pourraient faire partie éventuellement du comité conjoint.

Suivi de la part de Gilles Godin

d) Entente de collaboration

À la suite de la création du Ministère le 5 janvier 2014, Mario Godin mentionne que les travaux liés à la modification de l'entente de collaboration sont repris. Il informe les membres du comité qu'ils seront consultés et que d'ici trois semaines ils seront informés de l'échéancier. L'objectif de signature est pour 2014.

Suivi de la part de Mario Godin - Réalisé - Plan de travail transmis aux membres du comité le 15 avril 2014

e) Dépenses admissibles - matériel scolaire - matériel informatique

Simon Boucher-Doddridge informe qu'à la suite des travaux sur le chantier sur l'AFE les dépenses admises sont augmentées de 20\$ et il est prévu qu'elles soient indexées au cours de l'été. Quant au matériel scolaire et informatique, ces dépenses n'ont pas été retenues dans le cadre du chantier sur l'AFE.

Des travaux de révision de la couverture et des montants pour le matériel spécialisé et informatique obligatoire seront réalisés. Les établissements d'enseignement seront consultés et la mise en application est prévue pour l'année d'attribution 2015-2016.

Suivi de la part de Simon Boucher-Doddridge

f) Admissibilité des étudiants réputés temps plein

Simon Boucher-Doddridge précise que la définition de réputé temps plein à l'AFE n'est pas la même que celles des établissements d'enseignement. Pour l'AFE, lorsque les établissements considèrent l'étudiant à temps plein, l'AFE en fait de même.

Gilles Godin précise que la notion de réputé temps plein à l'université n'existe pas, même avec 11 crédits, l'étudiant peut être considéré temps plein par l'université.

Carole Martel fait état de la directive reçue le 20 février 2014 où la contrainte de cours pénalise l'étudiant selon le libellé de la directive.

Simon Boucher-Doddridge et Mario Godin vont vérifier le libellé et corriger la directive, le cas échéant.

Suivi de la part de Simon Boucher-Doddridge et de Mario Godin

g) Rapport du comité d'examen de dérogation

Maxime Chevrier-Andrews présente les principales statistiques découlant des activités menées au cours des années 2011-2012 et 2012-2013.

À la demande du comité, Maxime Chevrier-Andrews va vérifier la possibilité de rendre accessible certaines données du rapport.

Maxime Chevrier-Andrews mentionne également que :

- des séances d'information pour les responsables des bureaux d'aide sont à venir. Un projet pilote pour les trois ordres de formation est prévu en Abitibi le 20 mars 2014.
- les communications dans l'extrafe seront plus nombreuses.
- les dossiers sont soumis au cabinet lorsque la décision ne fait pas l'unanimité par le comité

Il est prévu que Maxime Chevrier-Andrews soit invité lors des prochaines rencontres.

Suivi de la part de Maxime Chevrier-Andrews

5- Impact de la création du MESRST

Lise Lallemand informe les membres du comité conjoint que :

- la Loi créant le Ministère est en vigueur depuis le 5 janvier 2014
- le CCAFE est devenu un organisme budgétaire et que les responsabilités qui en découlent demeurent les mêmes.

6- Focus group - simulateur de calcul

Simon Boucher-Doddrige informe que les « tests » du simulateur de calcul pour la prochaine année d'attribution seront réalisés au cours de l'été par des étudiants qui sont engagés pour l'été à l'AFE.

Carole Martel mentionne que le simulateur de calcul n'était pas fonctionnel lors d'une journée porte ouverte. Mario Godin lui confirme que les implantations se font toujours les fins de semaine et que cet incident devait être ponctuel et hors de leur contrôle.

Stéphanie Sarik fait état que les questions pourraient être raffinées notamment sur la notion de résidence. Ces ajustements permettraient d'obtenir un calcul plus précis car actuellement, il semble que les calculs sont optimistes.

Il est également mentionné par Doris Gervais, que le simulateur ne tient pas compte des programmes d'une durée de 18 mois puisqu'il est « construit » sur une base de 12 mois.

7- Article 9 de la LAFE

Gilles Godin fait état que le libellé de l'article 9 est ingérable pour les universités. Le libellé précise la notion de temps plein en « heure » alors que les universités gèrent la notion de temps plein en « crédit ».

Simon Boucher-Doddridge prend note et mentionne que le libellé de cet article sera effectivement revu lors de la prochaine révision de la loi sur l'AFE.

Suivi de la part de Simon Boucher-Doddridge

- 8- **Année préparatoire**
- 9- **Progression de l'étudiant aux fins de l'attribution de l'aide financière aux études**

Gilles Godin fait part aux membres de la problématique qu'entraîne l'année préparatoire puisqu'elle est comptabilisée dans les années d'études au programme de prêts et bourses. Or, l'étudiant perd la bourse de sa dernière année. Il demande la possibilité qu'un code « tampon » soit créé et d'y associer une période d'admissibilité.

Simon Boucher-Doddridge précise que l'année préparatoire ne peut être intégrée au programme. Par contre, la période d'admissibilité et la possibilité d'un code distinct sera évaluée.

Suivi de la part de Simon Boucher-Doddridge

Gilles Godin transmettra à Simon Boucher-Doddridge, un exemple d'un programme qui reflète cette réalité.

Suivi de la part de Gilles Godin

- 10- **Suites des rencontres d'échanges de la DSCA avec les partenaires des universités et des collèges les 29 et 30 octobre 2013**

Mario Godin fait état des échanges de l'automne dernier. Une synthèse des problématiques soulevées lors de ces rencontres sera partagée au cours des prochains comités de partenaires. Notamment, les sujets soulevés sont le soutien au profil 3. À cet effet, Doris Gervais souligne la réception positive qu'un agent dédié au profil 3 soit disponible. Mario Godin mentionne également que d'autres changements seront initiés, et ce, afin de répondre aux demandes des partenaires.

- 11- **Mise à jour du protocole d'entente - les besoins de formations - les rencontres annuelles des responsables - le service en ligne des partenaires**

Carole Martel mentionne qu'un plus grand besoin de formation est demandé par les responsables des bureaux d'aide. À cet effet, Mario Godin précise que lors des rencontres d'échanges ces éléments ont été

soulevés et ce sujet sera également discuté dans les rencontres des comités de partenaires.

Carole Martel rappelle l'aspect regrettable qu'il n'y ait plus de rencontres annuelles des responsables des bureaux d'aide. Ginette Gervais s'interroge pourquoi les responsables ne sont pas représentés au comité des partenaires. Elle mentionne qu'ils ne le sont pas également au CCAFE.

Mario Godin va s'informer de la raison pour laquelle ils n'en font pas partie. Et précise que pour le moment la reprise des rencontres annuelles n'est pas prévue.

Suivi de la part de Mario Godin

Pour le service en ligne des partenaires, Doris Gervais mentionne qu'il faut être prudent avec le service en ligne, les réponses peuvent diverger selon l'agent. À cet effet, Mario Godin précise que des actions sont posées afin d'assurer l'uniformité (coaching, conformité...). Ces travaux sont en cours.

Claude Boutet, avance l'idée d'un service en ligne « chat ». Mario Godin informe que ce type de service n'est pas prévu à court et moyen terme.

Francis Brousseau mentionne que l'achalandage physique est à la hausse alors que les appels téléphoniques et les courriels sont en diminution.

12-Formulaire de déficience fonctionnel majeure (DFM) pour versement sous forme de bourses et allocations pour besoins particuliers

Le comité souhaite que le formulaire soit révisé. Certaines aberrations rendent difficiles l'évaluation réelle du besoin. Certaines catégories proposées (notamment dépressions, maladies mentales) ne sont pas clairement définies. Les membres du comité mentionne également que le fait qu'il n'y a pas de « portion prêt » mais seulement une « portion bourse » peut devenir un incitatif pour l'étudiant d'obtenir la signature du formulaire DMF.

Simon Boucher-Doddridge précise qu'à plus long terme, la couverture des personnes handicapées sera revue. Il est dit que le programme vise à aider l'étudiant et non de pourvoir au fournisseur de service.

Mario Godin précise que la révision du formulaire (10-95) est prévue.

Suivi de la part de Mario Godin

13-Fonds de dépannage dans les bureaux d'aide

Lise Lallemand pose la question s'il existe des fonds de dépannage dans les établissements d'enseignement ?

Les membres du comité répondent qu'il existe un fonds de dépannage mais que la formule est à géométrie variable selon les établissements. Certains établissements sont en mesure de palier par le biais du fonds de l'AFE, d'autres par un recours à des fondations. Dans les commissions scolaires cela n'existe pas.

Il semble qu'au service de renseignement de l'AFE, on mentionne à l'étudiant qu'il existe un « fonds de dépannage » dans les établissements. Il est suggéré que la réponse devrait être de vérifier avec leur institution les possibilités qui s'offrent à eux pour palier à leur besoin.

14-Varia

- a) Contrainte de cours - Cet aspect a été traité au point 4 f)
- b) Confirmation des renseignements scolaires - Carole Martel mentionne qu'elle avait eu comme information que l'obtention de la confirmation des renseignements scolaires sera difficile cet été.

Mario Godin n'a pas cette information et précise que ça ne devrait pas être le cas, mais il va vérifier.

Suivi de la part de Mario Godin

- c) Demande de participation au groupe de Montréal - Mario Godin répond qu'il n'est pas ouvert à cette proposition.
- d) Confirmation du statut d'abandon - Gilles Godin soulève que les abandons ne sont pas confirmés par les universités lorsque les étudiants sont à temps plein pour éviter la pénalité par l'AFE. Il semble que dans les faits la pénalité de 100\$ n'est pas appliquée.

Simon Boucher-Doddridge va vérifier et demande à M. Gilles Godin de lui transmettre un ou des exemples de cette situation.

Suivi de la part de Simon Boucher-Doddridge

e) Indexation des prêts maximum pour les attestations d'étude collégiale (AEC)

Ginette Gervais rappelle que pour les collèges privés non subventionnés, les AEC sont reconnus pour prêt seulement alors que pour les collèges privés subventionnés les AEC sont non financés.

Questions :

- 1) Pourquoi il n'y a que des prêts ? Il semble que 3000 étudiants sont discriminés depuis 1997-1998 en raison de la coupure de bourses réalisée à la suite d'abus de la part de deux collègues.
- 2) Pourquoi le maximum de prêt n'a pas été indexé depuis au moins 10 ans ?

Simon Boucher-Doddrige va examiner la possibilité d'indexer les prêts. Il informe les membres du comité de l'indexation des paramètres 2014-2015 et que les calculs du dénuement total seront dorénavant faits par l'AFE.

Prochaine rencontre : fin septembre / mi-octobre. Il est proposé que la convocation soit faite un mois à l'avance.